



Communiqué de presse
Paris, le 5 septembre 2025

Nouvelles modalités MaPrimeRénov' : la filière plongée dans l'incertitude

Après une fermeture précipitée du guichet pour la rénovation d'ampleur de MaPrimeRénov' le 23 juin 2025, puis une date réouverture, d'abord fixée à la rentrée de septembre, puis reculée au 30 septembre 2025, le Gouvernement s'est décidé à publier les projets de textes réglementaires détaillant les modalités de reprise du Parcours accompagné.

Éloignés des annonces initialement faites cet été, les projets de textes dévoilent quelques surprises qui ont, une fois encore, déstabilisé les acteurs du dispositif.

Concernant le Parcours accompagné :

- Limitation de son accès aux logements considérés comme des passoires thermiques (classés F et G au DPE)
- Suppression du bonus "Sortie de Passoire" pour les logements ayant un DPE F et G avant travaux
- Révision des plafonds de dépenses éligibles et montants de primes

Concernant le Parcours par geste :

- Report de l'obligation de conditionner un geste de chauffage à un geste d'isolation pour être éligible au 1er janvier 2027
- Fin de l'éligibilité pour les chaudières biomasse à alimentation manuelle et à alimentation automatique au 1er janvier 2026
- Fin de l'éligibilité pour l'isolation thermique des murs en façade ou en pignon au 1er janvier 2026

"Au lendemain du vote de défiance du 1er ministre et à l'aube de la nomination d'un nouveau gouvernement, la filière de la rénovation énergétique est une nouvelle dans le brouillard. Elle oscille une nouvelle fois entre incertitude et incompréhension. Les quatre derniers mois ont été particulièrement instables pour l'activité des MAR dont la prospérité est plus que jamais corrélée à l'actualité politique et à la stabilité réglementaire.

Nous saluons les reports de certains délais laissant plus de marge aux particuliers propriétaires de logements qui ne sont pas des passoires thermiques pour réaliser leurs projets de rénovation d'ampleur mais regrettons vivement la fin du subventionnement de l'isolation thermique qui est un non-sens écologique. Des interrogations restent en suspens, notamment concernant la priorisation de certains dossiers de rénovation d'ampleur lors de la réouverture du guichet. Nous craignons une rupture du service public pour certains ménages dont les projets sont à l'arrêt faute de visibilité sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre" déclare Pierre-Marie Perrin, Directeur des Affaires publiques et de la Communication du groupe Hellio.



Contacts Presse Enderby

Sarah El Maroudi - sel@enderby.fr - 06 38 73 77 82

Edith Maviel - ema@enderby.fr - 07 64 89 59 74

À propos de Hellio

Depuis plus de 15 ans, le groupe Hellio est le pionnier des solutions de maîtrise de l'énergie au service de tous les consommateurs d'énergie : entreprises, particuliers, industriels, collectivités, agriculteurs... Identification du potentiel d'économies d'énergie, ingénierie technique et financière, et suivi des travaux : Hellio, acteur français et indépendant propose des solutions de maîtrise de la consommation d'énergie, de décarbonation et de production d'énergies renouvelables, pour permettre à chacun de réduire ses dépenses énergétiques. Plus de 300 collaborateurs et un solide réseau d'implantations locales ancrées dans les territoires sont mobilisés pour accompagner tous les consommateurs d'énergie vers une transition énergétique concrète, simple et efficace.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.hellio.com